

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Protection sociale, droits sociaux (France) > Couverture maladie, sécu (France) > **Sécurité Sociale : la Cour des comptes ferait mieux de se taire !**

Communiqué

Sécurité Sociale : la Cour des comptes ferait mieux de se taire !

mardi 17 septembre 2013, par [NPA / NPA l'Anticapitaliste](#) (Date de rédaction antérieure : 17 septembre 2013).

La Cour des Comptes a encore frappé ! Sortant totalement des missions qu'elle est censée remplir, elle se transforme une nouvelle fois en poisson pilote des politiques d'austérité gouvernementale, ses avis servant à légitimer de nouvelles attaques contre la protection sociale et les services publics.

Sa cible est cette fois la Sécurité Sociale et plus précisément sa branche maladie.

Faisant l'impasse sur le fait que les prétendus déficits sont la conséquence d'un manque de recettes (dues à l'insuffisance des cotisations sociales patronales, et aux exonérations), elle entonne la rengaine des « économies » nécessaires.

Avec un cynisme révoltant, constatant que l'Assurance Maladie ne rembourse qu'une part dérisoire des dépenses d'optique... elle préconise leur déremboursement total par la Sécurité Sociale... afin de mieux faire jouer la concurrence sur le marché « *trop opaque* » de l'optique ! Si le ridicule devait tuer, ce serait l'hécatombe à la Cour des Comptes... cette mesure étant censée rapporter 200 millions sur un « déficit » de 8 milliards.

La « chasse au Gaspi » se poursuit avec l'exigence d'extension pour des raisons économiques de la chirurgie dite « ambulatoire » (c'est-à-dire sans hospitalisation, avec retour du malade le jour même au domicile). Le risque est ainsi d'accroître un retour prématuré au domicile, sans surveillance médicale pourtant parfois indispensable.

Enfin la Cour des Comptes exige là encore pour des raisons de pure économie la rentabilisation de la biologie médicale par accélération des concentrations des laboratoires aux mains de quelques grands groupes financiers, comme c'est déjà le cas pour l'hospitalisation privée.

En un mot l'avenir de la santé se trouverait selon la Cour des Comptes censée défendre « l'intérêt public » dans la rentabilisation, la privatisation accélérée de la Sécurité Sociale et du système de soin.

La Cour des Comptes va ainsi à l'encontre de l'intérêt général : l'accès de tous à des soins gratuits de qualité.

La Cour des Comptes proposera-t-elle bientôt sa propre privatisation pour améliorer son « efficience » ?

NPA, Montreuil, le 17 septembre 2013

